

LETTRE DE LA REYNE MERE DV ROY

Louis 13me

A MESSIEVRS DV PARLEMENT DE PARIS.


ESSIEVRS, Apres que le Cardinal de Richelieu a fait tout ſon pouuoir pour aliener du Roy, Monſieur mon Fils, la volonté de ſes ſubiects ; ayant chaſſé ou empriſonné dix Princes, quatre Princeſſes, trois Mareſchaux de France, les plus intimes domeſtiques, & la pluſpart des perſonnes de merite, & de condition : apres auoir vſé de ſemblable traictement vers la Mere, la Femme, & le Frere du Roy ; foulé aux pieds la Dignité des Couronnes, & le reſpect du Sang Royal; violé les loix de l'Eſtat, & de la Iuſtice; interdit les Cours Souueraines ; chaſſé les gens de bien ; eſtably ſes complices ; ruiné le peuple ; eſpuiſé les Officiers ; rauy & vollé tout l'argent de France : apres s'eſtre mis en poſſeſſion des clefs du Royaume, qui ſont les ports de Mer, les places principales, les charges, les armes, les vaiſſeaux, & l'authorité abſoluë ; & de telle ſorte abatu les eſprits par la terreur & la miſere, qu'il n'y a plus

perſonne qui luy puiſſe reſiſter , ny qui luy oſe contredire ; il s'en va commencer le dernier acte de ſa Tragedie, & mettre tout à feu & à ſang par la rupture entre les Couronnes; & ſi cela ne ſuffit, par l'inondation des barbares qu'il attire dans la France. Il y a long temps que par diuers traictez auec les Proteſtans & les heretiques de toutes nations, auec les infideles & les ennemis du nom Chreſtien , & auec tous ceux qui ſont contraires au repos & à la tranquillité publique, il iette les fondemens de ces damnables attentats , tantoſt ſous pretexte d'aſſiſter les alliez de France, tantoſt d'empeſcher l'agrandiſſement d'Eſpagne , tantoſt de luy oſter la communication auec l'Empire ; & generalement, que ſans pretexte , ou auec pretexte, il broüille la France auec tous les Princes de l'Europe ; offence les vns, practique les autres , tant qu'il les ait tous mis aux mains entre eux, & auec elle. I'ay fait mon poſſible pour deſtourner ces malheurs dés le commencement que ie m'en ſuis apperceüe, y apportant, ſelon le temps & les occaſions , les remedes neceſſaires : Dieu a permis par quelque raiſon cachée dans les ſecrets de

de ſa Prouidence, que le trop de douceur & de retenuë, dont i'ay vſé en voulant ſauuer le public, m'ait en certaine ſorte perduë & enuelopée dans ſes ruines ; & que le Cardinal de Richelieu pouuant maintenant, par mon abſence, faire impunement tout ce qu'il luy plaiſt, & deſcouurant ſes mauuaiſes intentions à meſure qu'il en aduance le ſuccez, s'en va ouurir la guerre à l'Allemagne, l'Eſpagne, l'Italie, les Pays bas, & en vn mot, à tout ce qui eſt ioint à l'Empereur & au Roy Catholique. Il a faict entrer à ce deſſein deſia pour la troiſieſme fois les François dans la Valteline : il a retenu Pignerol, apres les reſtitutions de Cazal & de Mantouë ; renoüé ceſte ligue qui a tant couſté de ſang & d'argent à la France, remis ſur pied ſes deſſeins contre Gennes, & fait acte d'hoſtilité en pluſieurs ſortes dans les terres de l'Empire. Vous voyez comment la France eſt mangée & couuerte de gens de guerre, ſans que perſonne luy en donne ſubiect, ny luy demande rien. L'on m'aduertit de toutes parts, meſmes de Veniſe, de Sauoye, & Bauiere, de ſes traictez & ſes deſſeins, conceus en apparẽce contre l'Eſpagne, pour

 execu-

executer en effect contre la France. Ie ſuis donc obligée, en continuant les deuoirs dont la nature & la raiſon ne permettent pas que ie me departe iamais, de faire tout ce qui eſt de moy, afin que le Roy, Monſieur mon Fils, connoiſſe la verité de ces pernicieuſes entrepriſes: & ne pouuant luy faire tenir des lettres, ny communiquer auec luy par aucun des miens, le Cardinal de Richelieu les faiſant mettre en priſon, & les empeſchant de le voir; apres auoir mis au hazard celles dont ie vous enuoye la copie, i'ay recours aux voyes publiques, & particulierement à celles que les Loix de l'Eſtat ne permettent pas qui puiſſent eſtre fermées à perſonne. Comme vous eſtes inſtituez entre le Roy & les peuples pour eſtre vers eux les diſpenſateurs de la Iuſtice & de l'authorité Souueraine; vous eſtes entre eux & luy pour empeſcher les oppreſſions tant generales que particulieres: de là vient que l'on reuere vos Arreſts, & qu'aux affaires importantes, comme celles-cy, chacun iette l'œil ſur vous pour apprendre ce qu'il doit faire; ſçachant bien que l'on ne peut eſtre blaſmé ny repris, en ſuyuant voſtre exemple

exemple & vos resolutions. On vous reconnoist auiourdhuy la plus saine partie de l'Estat, & la plus considerable, pour l'authorité & la dignité de vos charges, pour vos biens, & vos alliances, pour l'interest que vous auez au bien public, & pour l'affection que vous portez au Roy Monsieur mon Fils, & à la Maison Royale. C'est donc principalement à vous que ie me dois addresser, pour m'ayder à l'informer de ce qui se passe en son Estat, & des malheurs dans lesquels le Cardinal de Richelieu le va ietter, exposant la Chrestienté aux infideles, la Religion Catholique aux heretiques, la France au pillage, & sa Personne aux trahisons qu'il a conspirées contre luy. Il ne se traicte icy, ny d'euiter aucun peril, ny de reprouuer aucune iniure. Depuis plus de vingt ans que i'ay commencé à gouuerner la France, & plus de trente que fut faict le traicté de Paix, elle a esté obseruée des deux parts, sans que l'vne ait pris ny recherché aucun aduantage sur l'autre, quelques troubles, & quelque minorité que nous ayons eüe; on n'en a pas seulement à ceste heure le moindre soupçon. Quel vsage donc, ou quelle

quelle apparence de raiſon a iamais faict entreprendre de gayeté de cœur la ruine des principales parties de la Chreſtienté , ſans des cauſes importantes, neceſſaires, & connuës de tout le monde pour ineuitables? Que manque-t'il à la France,pour eſtre le plus heureux & le plus fleuriſſant Royaume de l'Vniuers, ſinon la Paix? & qui luy fait la guerre, ſinon elle meſme? ou pluſtoſt ce malheureux, qui ne butte qu'à ſa deſtruction. Ceſte Paix ſi long temps deſirée, & ſi ſolemnelement eſtablie par le feu Roy Monſeigneur, a eſté cimentée par les plus eſtroictes alliances qui ſe puiſſent faire entre des Couronnes,& conſeruée auec tant de peines & de ſoins. Voicy le temps promis à la France depuis tant d'années, de luy laiſſer recueillir ſes biens, de ſoulager les fardeaux extraordinaires que porte ce pauure Royaume: & au lieu du repos ſi neceſſaire,& demandé à Dieu par tant de prieres, l'intereſt & la fantaſie d'vn homme de ſi peu de conſideration, renuerſera toute l'Europe, & mettra toute la Chreſtienté en armes contre elle meſme? I'auray en ceſte affaire cinq Enfans,& trois Gendres,

dres, & à l'aduenir encores leurs deſcendans, en la ruine deſquels conſiſte la perte de la Religion Catholique; & ie ne ſeray pas receüe à m'y interpoſer? ie n'auray pas droict de m'en plaindre? & ie n'oſeray parler, ny pour moy ny pour mes Enfans, ny pour la France, à laquelle i'ay l'obligation de m'auoir rendu plus d'honneur & d'obeiſſance, qu'à Reyne qui ait iamais porté ceſte Couronne? Miſerable France! qui deuiendra le theatre ſanglant de toutes les nations de l'Europe; où il va faire choquer les plus grandes Puiſſances de la terre, à condition que les autres ſeront les ſpectatrices, & qu'elle ſeruira de proye, & de champ de bataille. Il promet de deſtruire l'Empire, d'abaiſſer la Maiſon d'Auſtriche, de troubler l'Italie, de rauager l'Allemagne, d'inquieter l'Eſpagne; & tout cela dans trois ou quatre mois, qui luy peuuent reſter à faire ceſte vie. Veritablement, quand il n'auroit point d'autres deſſeins cachez là deſſous, on voit clairement que ce ſont des proiects d'vn furieux, & d'vn melancolique, qui ne medite que la ruine & l'embraſement de tout le monde: & qu'attribuant à

ſa conduicte les effects de l'authorité Royale, & de l'amour & du reſpect que l'on porte au Roy Monſieur mon Fils, qui a faict ceder aux violences que nous ſouffrons; il s'imagine de trouuer la meſme deference par tout, & ſans nulle preuoyance ny conſideration de l'aduenir, il ne regarde qu'à ſe ſatisfaire pour le preſent, & s'abandonne entierement aux premiers aduantages, qui arriuent d'ordinaire à ceux qui preuiennent. Mais dans la ſuitte des affaires, lors que le feu ſera allumé de toutes parts, que les nations ſeront aigries les vnes contre les autres, les peuples paſſez au fil de l'eſpée, les villes pillées & ſaccagées, les Egliſes abattuës, la Religion bannie, la Nobleſſe ruinée, les Maiſons Royales par terre, & la plus part de ceux qui viuent à ceſte heure, ſeront morts ou expoſez à des miſeres, dont la penſée ſeulement donne de l'horreur; où ſera le Cardinal de Richelieu autheur de tous ces maux, & à quoy ſeruira-t'il de deteſter pour iamais ſa fin, comme ſa memoire? Suffira-t'il pour la conſolation de ceux qui viuront, de voir que l'Eſpagne & l'Italie endurent de plus grandes ou de ſemblables ruines?

Ie

Ie ne croy pas, Meſſieurs, qu'il y ait perſonne ſi deſpourueuë de iugement (ſi ce n'eſt luy) qui ne croye que nous ſommes au temps de conſeruer la France en paix & en repos, & non pas d'entreprendre des conqueſtes imaginaires : que de telles puiſſances, que celles dont il s'agit, fondées & eſtablies de longue main, & ſubſiſtant dans leurs cauſes internes, aſſauoir l'vnion & l'obeiſſance, ne ſont pas des entrepriſes d'vn mois, ny d'vn an ; ny dont le Cardinal de Richelieu, qui veut faire le commencement, ny beaucoup d'autres apres luy, puiſſent eſperer de voir la fin. Vn village pris n'engage-t'il pas tout vn Eſtat, & la poſſeſſion en demeure-t'elle iamais ; ſi ce n'eſt par aduenture apres des ſiecles, & de telle conſequence que la condition des vainqueurs eſt bien ſouuent la pire ? N'auoit-il pas eu les meſmes imaginations aux paſſages d'Italie? les Commiſſions qu'il s'eſtoit faict donner pour en diſtribuer les Prouinces & les places, en font aſſez de foy. Qu'eſt-il reuſſi en fin de ces grands deſſeins de Gennes, de la Valteline, de Sauoye, de Piedmont, & de tout le reſte, qui ont couſté à la Fran-

ce la vie de tant d'hommes, & la ruine de tant de familles? On ne parle plus que d'vn eſchange ſimulé de Pignerol. Le feu Roy Monſeigneur changea le Marquiſat de Saluſſe pour auoir vne Prouince,& profita par deſſus cela de la paix: & ce Capitaine Preſtre, donnera vne Prouince pour vne place, & nous engagera de plus à la guerre? Mais ie veux ſuppoſer que ſa partie ſoit bien faite; que la Suede ſoit auſſi puiſſante que toutes les forces de l'Empire; la Sauoye,que celles de l'Eſtat de Milan,du Royaume de Naples, & des Princes d'Italie: apres tout cela,qui me reſpondra du ſuccez de ſi grandes reuolutions? qui m'aſſeurera que le ſort des armes, qui eſt touſiours incertain, ne puiſſe tomber auſſi bien ſur la vie & ſur l'Eſtat du Roy,Monſieur mon Fils, que ſur les autres? Vn homme de ceſte ſorte hazarde ayſement des Roys qui ne luy ſont rien, & des Royaumes auſquels il n'a rien: il ne peut que gaigner en la perte de tout le monde. Le Roy,Monſieur mon Fils,a intereſt en cecy du Royaume de France: & en perdant la France, le Cardinal de Richelieu n'en court fortune que de quatre cens liures de rente,

qu'il

qu'il peut auoir de legitime. Ce pendant toute la Chreſtienté s'embarquera là deſſus ; & ce ſera aux infideles de s'en rendre les Maiſtres, ou de nous accorder. Mais quel accord pourra-t'on faire, lors qu'on aura violé le double lien de ces Mariages, qui eſt le plus puiſſant moyen d'amitié & de concorde, que la nature pouuoit donner entre ces deux nations? I'ay ouy tant de fois deplorer les miſeres de ceſte ſorte de guerre, que ie ne croy point, qu'aucune perſonne ſenſée ne les tienne pour le plus grand malheur qui puiſſe arriuer à la France. Le feu Roy Monſeigneur, qui auoit ſoin ſur ſes derniers iours de m'inſtruire de toutes ſes affaires, ne me faiſoit pareſtre d'auoir aucune choſe en plus grande recommendation, que l'vnion de ces Couronnes : & dans les Conſeils, auſquels il deſiroit que i'aſſiſtaſſe (comme quelques vns de vous ſe peuuent ſouuenir) on ne traictoit d'ordinaire que de pacifier les differens qui ſe preſenteroient entre les Princes Chreſtiens ; de rendre la France opulente & magnifique, d'empeſcher que ſon pauure peuple ne fuſt foulé, de chercher des moyens de le ſoulager de plus en plus; de con-

ſeruer la bonne correſpondance entre les voiſins alliez & intereſſez auec cette Couronne, de leur maintenir la foy & les promeſſes; de ſe faire aymer de ſes ſubiects, d'authoriſer la Iuſtice, d'auoir ſoin de la Religion Catholique, & de la paix de la Chreſtienté. On ne peut douter que ie ne ſois bien informée de ſes dernieres intentions, qui eſtoient entierement conformes à cela, quelque apparence qu'il y euſt du contraire. Auſſi eſtoit-ce le ſouuerain deſir de ce grand Prince, de voir les alliances, que Dieu m'a fait la grace d'eſtablir depuis, comme le ſeul moyen d'aſſeurer vne longue paix dans ſon Royaume, & de le rendre par là plus grand & plus puiſſant, que par toutes les victoires auſquelles ſon courage le pouuoit faire aſpirer. Ie laiſſe maintenant decider à ceux qui connoiſſent la legereté de l'eſprit, & les imaginations creuſes, & pleines de vent de ce nouuel homme de guerre, ſi veritablement il en ſçait plus que ne ſçauoit le Roy Monſeigneur, ou ſi par des effects contraires il ne monſtre pas de contraires intentions. Si la Maiſon d'Auſtriche eſt en meilleur eſtat qu'en ce temps là, faiſons nous mieux de

l'atta-

l'attaquer ? ſi elle eſt pis, la deuons nous craindre dauantage ? De s'arreſter aux imprimez, & aux nouuelles que le Cardinal de Richelieu compoſe pour le petit peuple, ce ſeroit eſtre dans vne ignorance auſſi groſſiere du pouuoir des plus grandes Couronnes de l'Vniuers , comme c'eſt vne faute ſignalée en la conduicte des Eſtats, d'engager vn Royaume ſur de ſi foibles fondemens, que le ſuccez d'vn combat, qui peut changer du iour au lendemain. Les eſprits ſolides traictent les matieres d'Eſtat auec d'autres poids, & de plus hautes conſiderations : ils n'ont garde de hazarder, ſur quoy que ce ſoit, ie ne dis pas de grands Roys, (ce qui n'entra iamais dans la penſée d'vn homme ſage) mais le moindre point d'honneur & de reputation. Nous auons bien ſubiect de loüer Dieu, d'auoir conſerué la France autant de fois que ſa mauuaiſe conduicte l'a miſe en peril. Vn Miniſtre habile & affectionné , qui ſe voudroit preualoir des affaires preſentes , ſçauroit qu'vn tiers, qui ſe met de la partie quand deux commencent à ſe battre , court fortune de tous les deux, & les accorde bien ſouuent à ſon preiudice,

dice, au lieu qu'attendant qu'ils ſe ſoient affoiblis, il a l'auantage ſur l'vn & ſur l'autre. Mais ce n'eſt là, ny la conduicte ny le deſſein du Cardinal de Richelieu: il regarde ſon intereſt preſent; & non celuy du Roy, ny preſent ny aduenir: il veut faire du mal à la France, & non pas du bien; & quand le Roy de Suede & le Duc de Saxe auront du pire, ou s'accorderont auec l'Empereur, quand il leur en arriuera autant qu'au Palatin, & aux autres qui auoient mal pris leurs meſures, le Roy Monſieur mon Fils & ſon Royaume en patiront, & non pas le Cardinal de Richelieu, qui ſera bien loin, ou qui en profitera. Si durant le temps qu'il n'y a eu ny mouuement au dedans, ny ennemis au dehors, que ceux qu'il luy a pleu, on a eſpuiſé la ſubſtance du peuple, & chargé la France de tant d'Edicts & d'impoſitions, que toutes les Prouinces ont eſté preſtes à ſe porter aux meſmes extremitez que la Bourgongne & la Prouence; que ſera ce maintenant dans vne guerre generale, en laquelle il faudra defendre quatre à cinq cens lieües de frontiere, & entretenir ſix ou ſept armées de terre, & deux de mer, ſans celles qui

qui ſeront deſtinées à l'offenſiue, & les garniſons, munitions, & fortifications de tant de places; le pauure peuple eſtant abondonné à la mercy du ſoldat, le trafic perdu, la campagne deſpeuplée, les villes pillées, & par conſequent tous moyens tant ordinaires qu'extraordinaires venant à manquer? Où ſe pourront loger & nourrir les gens de guerre que dans les maiſons de la Nobleſſe, & de quoy les payera-t'on que du bien des Officiers? Qui fournira aux charges de la Couronne, & ſur tout à celle qui couſte & peſe plus que la guerre, aſſauoir les rapines & l'auarice inſatiable du Cardinal de Richelieu? S'il a peu faire naiſtre tant de ſoupçons, & mal traicter tant de perſonnes, lors qu'vne ſi longue paix en oſtoit toute apparence de ſubiect, & que la iuſtice l'a contraint à quelque eſpece de formes; qui ſera celuy qui dans la licence des armes, & dans la facilité de donner ombrage de qui bon luy ſemblera, puiſſe auoir vne heure d'aſſeurance de ſon bien & de ſa vie? Combien fera-t'il de nouuelles priſons? combien erigera-t'il de chambres de Iuſtice, & de Domaine? & de combien de confiſcations fera-t'il

ſous le nom du Roy, le meſme tour qu'il a faict des places, & des charges qu'il vſurpe? Si l'eſtre Femme, l'eſtre Reyne, l'eſtre Mere du Roy, l'auoir l'intereſt que i'ay au bien de la France pour moy & pour mes Enfans, luy ſe voyant en eſtat qu'il ne deſpend que du premier qui aura la hardieſſe de dire vn mot au Roy Monſieur mon Fils, de le mettre pour toute ſa vie en vne Tour, ou de luy faire ſouffrir le ſupplice que meritent les crimes dont il eſt tout conuaincu, n'empeſcher point qu'il n'ait l'impudence de me faire des outrages qui ſeront incroyables au temps aduenir; que fera-t'il à ceux qui ne pourront auoir pour apuy que le ſilence, ny pour raiſon que l'innocence? quelle tyrannie n'exerceroit il point, s'il ſe trouuoit vne fois aſſeuré de ſa condition, & affranchy du ioug qui luy eſt ſi inſupportable? Croyez vous, Meſſieurs, qu'il laiſſeroit vn ſeul homme auec du bien, qu'il ſouffriroit plus d'Officiers de iuſtice, de police, de loix, de Magiſtrats, ou de forme de Gouuernement & de Royaume? Ny luy, ny les choſes ne peuuent ſubſiſter de la ſorte, tenir l'honneur, les biens, la

vie,

vie, la liberté de tout le monde; vouloir toutes les charges d'vn Estat, tout l'argent, l'authorité, les benefices, les honneurs & les dignitez; ruiner, chasser & despossseder vn chacun; bannir le Frere du Roy, emprisonner la Mere, violenter la Iustice, faire des Iuges à sa poste; tromper continuelement vn Prince, fourbe sur fourbe, mensonge sur mensonge, & vn Prince qui n'eut iamais de pareil en Vertu, & en Bonté : la nature souffre en cela vne violence trop extreme. On voit des monstres, il arriue des prodiges; mais ny les vns ny les autres ne sont de durée, aussi se sent il proche de sa perte. Il connoist bien de ne pouuoir euiter tant de dangers qui le menacent, du Roy, de la Iustice, de tant d'ennemis, & de personnes outragées; les vns criant apres leurs biens, les autres apres leur honneur; les maris demandant la vie & la liberté de leurs femmes, les femmes de leurs maris, les enfans de leurs peres, les freres de leurs freres; & generalement, de tous les ordres & de toutes les conditions de l'Estat, sans distinction d'aage, de sexe, ny de quelconque qualité. Peut il auoir vn moment de seu-

reté au milieu de tant de perils? Le moindre bruit qui le ſurprend, la moindre perſonne qu'il ſoupçonne , le faict pallir & trembler mille fois le iour. Il craint tout le monde, comme il faict mal à tous : il hait tout le monde, comme il eſt en horreur à tous : mais ſur tout, il hait le plus, celuy qu'il craint dauantage , & qui luy faict le plus de bien, aſſauoir le Roy Monſieur mon Fils, eſtant en perpetuele apprehenſion de luy, il medite continuelement ſa perte ; & ſe trouuant dans la neceſſité de s'enfuir, ou d'eſtre pris, il eſt touſiours aux eſcoutes, & preſt à preuenir l'vn & l'autre par vn coup diabolique. Voila pourquoy ſe voulant ſauuer quand bon luy ſemble, il a preparé ceſte ſuitte de places, de Pontoiſe, du Pont de l'Arche, du haure de Grace; & d'vn autre coſté, de Saumur, la Rochelle, Broüage, & les Iſles, accompagnées des Gouuernemens de ſes ſupports & complices, & en tout cas de vaiſſeaux pour ſe ietter en mer, ne tenant en aucun lieu ſa vie aſſeurée. Il eſt vray, que s'il ne ſongeoit qu'à la fuitte, il ſe ſeroit contenté de moins de places, & ne les auroit pas fortifiées de la ſorte, ny rem-

plies

plies de gens qui ne reconnoiſſent point le Roy, mais luy ſeul, & de tant d'armes, d'argent, & d'artillerie, auec tant de vaiſſeaux equipez, que l'on dit qu'il tire tous les ans ſous ce pretexte pres de vingt millions de liures. On ſçait bien, que durant la paix il ne peut garder toutes ces places contre le Roy Monſieur mon Fils; & que pour les liurer au dehors, ou en faire vn party au dedans, il faut que le Royaume ſoit en guerre: voila pourquoy il l'a touſiours mis en cet eſtat, depuis qu'il y a du pouuoir. Ioinct auſſi que ne tenant au Roy Monſieur mon Fils, ny par affection ny par inclination, mais par la ſeule habitude de l'employer, il a touſiours augmenté ſes occupations, & rendu ſes affaires plus mauuaiſes, afin d'y eſtre plus neceſſaires. Maintenant que ſes deſſeins vont en auant, & qu'il ſe voit en eſtat de ſubſiſter contre ſon Roy; il aſpire non ſeulement à ceſte partie de la France qui luy eſt aſſeurée, mais tout le Royaume encore ſera peu à l'excez de manie & d'ambition qui le poſſede. Il ne faut point s'imaginer, que ny loix, ny reſpects, ny raiſons, ny Dieu, ny les hommes luy ſoient en

aucune consideration pour le tenir dans ces bornes : les choses qu'il a faictes, monstrent ce qu'il est capable de faire ; ses actions fournissent d'exemples en luy mesmes, de ce que nous n'aurions pas creu du plus meschant de tous les hommes : ses partis de Religion, & de faction, sont faicts au dedans, les heretiques, les barbares, & les infideles sont preparez au dehors : la France est au mesme temps exposée à ses amis & à ses ennemis : & luy se trouuant maistre des forces du Royaume par son authorité, du dedans par ses menées, du dehors par ses confederations ; il exercera, quand il en verra le temps, ses horribles attentats sur la vie du Roy Monsieur mon Fils : & comme d'vn Royaume abandonné, il en prendra le tout, ou la partie qu'il pourra, donnant le reste en proye aux complices de ses effroyables trahisons. La douleur m'empesche d'esclaircir dauantage ce point, & de considerer quelle sera lors la face miserable de la France : ie demande seulement à Dieu, que si ie ne suis capable d'y donner remede, il ne permette point que ie suruiue au Roy Monsieur mon Fils, & à la perte de son Royaume. Que diroit le Roy Mon-

Monſeigneur, & voſtre bon Maiſtre, voyant de la ſorte ſa Femme, ſes Enfans, & ſa France, qu'il auoit renduë l'honneur & l'admiration de toute la terre, qu'vn homme ſans nom & ſans naiſſance, & d'vne profeſſion ſi eſloignée des armes, euſt l'effronterie d'arracher le commandement de ſes Armées, non ſeulement aux Princes, & à tant de perſonnes de qualité qui ont conſumé leur vie dans les guerres, mais à ſon propre Fils, & de le voir au meſme temps entreprendre ſur l'authorité Souueraine, vouloir egorger ſes Enfans, & aſpirer à la Couronne? Que diroit-il de le voir gourmander ſon Parlement, auquel luy meſme rendoit tant d'honneur, & prenoit plaiſir à dire que l'Eſtat eſtoit tenu de ſa conſeruation? Vous verriez les larmes couler ſur ſon viſage, duquel vous n'auez iamais receu que des regards de douceur & d'affection: il vous parleroit non pas en Maiſtre, mais en Pere, & vous priant, & vous coniurant tous, de ne point abandonner ce qu'il auoit de plus cher au monde; il vous feroit les meſmes prieres, que ie vous fais à ceſte heure en ſon nom, de remonſtrer au Roy ſon Fils, & le mien, les mal-

heurs

heurs de ces guerres, & les pernicieuſes intentions de celuy qui l'y veut engager. Ie vous en coniure, Meſſieurs, par la fidelité que vous luy auez renduë, meſmes apres ſa mort, en l'eſtabliſſement de ma Regence; dont l'obligation que ie vous ay en faueur de mes Enfans, ne ſortira iamais de mon ſouuenir : ie vous en coniure au nom du Roy, Monſieur mon Fils, qui vous connoiſt & vous ayme, quoy qu'il ſoit deſtourné de vous comme de moy. Aſſez d'autres Princes excellens en vertu & en bonté ſont tombez dans le malheur d'eſtre mal ſeruis & abuſez; mais iamais vn ſi bon que luy ne s'eſt rencontré en de ſi dangereuſes mains : i'eſpere pourtant que Dieu ne l'abandonnera point; il a eu dés ſon enfance ſa crainte & ſon amour deuant les yeux; ſes intentions ſont toutes ſainctes & pieuſes : il ne faut qu'vn moment & vn peu d'aſſiſtance pour le deliurer. Ne doutez point, qu'apres cela il ne vous rende à tous plus de teſmoignages que iamais de ſon affection. Diſcernez ce qui vient de luy, aſſauoir tout ce qui eſt de Raiſon & de Iuſtice, pour luy en ſçauoir gré, d'auec les actions de ce de-

ſtructeur de la France, pour luy en attribuer la faute, & rien au Roy Monſieur mon Fils, qui n'y participe d'effect ny de volonté. Exhortez le à la paix, ſi importante à ſa vie, ſi neceſſaire à ſon peuple, ſi conforme à ſa Pieté, & ſa Bonté, ſi deſirée de tous, & de moy particulierement, qui apprehende tant de ſiniſtres euenemens du contraire. Aduertiſſez-le de deſtourner de luy les maledictions de Dieu, & des hommes, qui tomberont ſur l'autheur de ces deſolations. On n'a iamais faict de ſemblables entrepriſes ſans en demander vos aduis: vous auez droict de les dire en tout ce qui importe au public, mais particulierement où il y va de la ruine de l'Eſtat: vous ne pouuez refuſer de communiquer au Roy Monſieur mon Fils ceſte priere que ie vous fais, auec offre de faire apparoiſtre de tout ce que i'ay dict; ne deſirant point que vous ayez eſgard ſur cecy à aucun de mes intereſts, en tant qu'ils ne toucheront qu'à mon particulier, mais ſeulement à ce qu'ils importent au Roy Monſieur mon Fils, & à la France. Reiterez luy vos remonſtrances, & ſurmontez par la force de la Verité en la bouche de la Iu-

ſtice, les ruſes & les impoſtures dont il eſt ſurpris. Vous eſtes les ſeuls qui auez donné, en ces occaſions, des preuues de courage & d'amour à voſtre patrie : vous auez la gloire d'auoir porté pour le public des ſouffrances memorables à la poſterité : pourſuiuez auec les meſmes vertus, & ceſte meſme generoſité : Dieu vous fera la grace de ſauuer le Roy, & l'Eſtat, la Maiſon Royale, & celle qui prie Dieu, Meſſieurs, vous tenir en ſa ſaincte garde.

Voſtre bien bonne Amie,
MARIE.

A Bruxelles, ce VI. Ianuier, M. DC. XXXII.

